

François DUMOULIN<sup>1</sup>

## LES MOULES À SIGILLÉE DÉCOUVERTS À FEURS (Loire)<sup>2</sup>

Le passé antique de la ville de Feurs, chef-lieu de cité des Ségusiaves, est connu depuis fort longtemps par les restes d'un habitat gaulois dont on connaît bien la culture matérielle<sup>3</sup>. Pour la période romaine, on connaît surtout l'urbanisme et ses monuments<sup>4</sup>, mais les séries de mobilier archéologique, assez pauvres, n'ont que rarement été étudiées et n'ont presque jamais livré de traces d'artisanat. Deux découvertes pourtant, réalisées dans deux quartiers différents de la cité, posent la question d'une activité de production céramique. En effet, il existe dans les collections du musée de Feurs deux séries de moules à sigillée. Ces deux séries font l'objet de cette étude qui présentera d'abord brièvement les découvertes, puis tentera une identification et un classement stylistique de ces moules, avant de revenir sur les résultats des analyses réalisées par M. Picon sur quelques éléments. Enfin, nous tenterons de définir les raisons possibles de la présence de ces séries de moules à Feurs.

### I. LES DÉCOUVERTES

La première découverte date de 1922. Lors du creusement des fondations de la maison Chamoux (parcelle 227-229), les ouvriers ont découvert une excavation remplie de débris de poterie, parmi lesquels se trouve une série de fragments de moules. Ces éléments sont situés avenue Jean Jaurès, dans un quartier plutôt résidentiel. Ils étaient accompagnés d'une très importante série de mobiliers, notamment de sigillées, dont une grande partie a été recueillie et constitue une importante collection du musée de Feurs, inventoriée sous le numéro de série 29-3 et qui contient plusieurs centaines de références<sup>5</sup>. Un rapide examen de cette série laisse apparaître qu'elle est sélectionnée

puisqu'elle ne contient quasiment que de la sigillée, et assez peu homogène sur le plan chronologique. Bien que n'ayant pas fait l'objet d'une étude, un rapide coup d'œil sur cet ensemble montre sa diversité. Par exemple, les estampilles sur sigillées recensées se rapportent à des potiers de la Gaule du Sud du I<sup>er</sup> s., Felicio, Frontinvs, Ingenivs, Labio, Mamertvs, Perrvs et Scotivs, aussi bien qu'à des potiers du centre de la Gaule du II<sup>e</sup> s. comme Censorinvs ou Mansvetvs. Ceci permet d'affirmer que nous ne sommes pas en présence d'un ensemble clos aux datations bien calibrées, mais au contraire d'un ensemble provenant sans doute de plusieurs structures non appréhendées au moment de la fouille.

La seconde découverte a eu lieu en 1952, lors de la construction de la maison Sabaterie, sur la parcelle AM 155-156, rue de Verdun. Située au cœur de la ville antique, le long du *cardo*, cette construction a dû donner lieu à de nombreuses destructions de vestiges. Seule une série de moules a été conservée et est entrée dans les collections du musée de Feurs sous le numéro de série 52-11. Nous ne possédons aucun autre élément concernant cette découverte.

### II. LES SÉRIES

Nous avons choisi de présenter séparément les deux séries, dont on verra qu'elles présentent des différences notables. Dans chaque série les moules ont été classés par ordre chronologique, d'après l'identification que nous avons pu en faire. Le numéro d'inventaire donné est celui de l'inventaire du musée de Feurs. Qu'il me soit permis de remercier ici R. Delage, dont l'œil exercé a simplifié le travail de reconnaissance. Nos descriptions sont sommaires, elles renvoient au dessin,

1 Centre de Documentation Archéologique de la Loire, 22 rue Anatole France, 42300 Roanne.

2 Je tiens à remercier ici M. Pouget, Conservateur du Musée de Feurs, pour m'avoir permis d'étudier ses collections, ainsi que le Centre de Documentation Archéologique de la Loire qui m'a fourni les moyens matériels à la mise en œuvre de cette étude. Merci aussi à M. Picon et A. Desbat pour leurs renseignements.

3 M. VAGINAY et V. GUICHARD, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire) : fouilles récentes*, Paris, 1988.

4 P. VALETTE et V. GUICHARD, Le forum gallo-romain de Feurs, dans *Gallia*, 48, 1991, p. 109-164.

5 H. RAMET, *Feurs*, Saint-Etienne, 1929.

et surtout aux classements des types existants, pour lesquels nous avons employé les abréviations usuelles :

- D pour J. DÉCHELETTE, *Les vases ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904 ;

- O pour F. OSWALD, *Index of figure-type on terra sigillata*, Liverpool, 1936-37 ;

- R pour G. B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale. I. Motifs non figurés*, XXVIII<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, Paris, 1974 ;

- B et R pour C. BÉMONT et G. B. ROGERS, *Libertvs*, dans *Gallia*, XXXVI, 1978, p. 89-141 et *Gallia*, XXXVII, 1979, p. 141-200 ;

- S et S pour J.-A. STANFIELD ET G. SIMPSON, *Les potiers de la Gaule centrale*, Revue archéologique Sites, 1990.

### 1. Série dite "Maison Chamoux".

Cinq fragments constituent avec certitude cette série (Fig. 1, n<sup>os</sup> 1 à 5). Deux fragments supplémentaires sont peut-être à rattacher à cette série, mais une erreur de numérotation permet d'en douter.

■ Un fragment de Drag. 30 datable des années 100-120.

- 29-3-357, attribué à *Libertvs B*.

Ce fragment (Fig. 1, n<sup>o</sup> 1) présente 5 motifs significants, mais il est assez usé. Le motif de démarcation vertical cordé ne peut pas être reconnu. Le chien courant à gauche et le sanglier courant à droite ne trouvent pas de comparaison. En revanche, l'homme nu courant à gauche est de type D 388, connu dans un moule de *Libertvs*. Le buste féminin est de type B et R 7 dans le style de *Libertvs B*, ce qui nous permet de lui attribuer ce moule.

■ Un fragment de Drag. 37, correspondant à un style de Lezoux de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

- 29-3-358 non attribué.

Deux éléments composent le décor de ce fragment (Fig. 1, n<sup>o</sup> 2) : un double cercle cordé qui n'est pas inventorié dans Rogers et un coq regardant à droite, non attribuable. La facture de l'ensemble laisse penser qu'il s'agit d'un moule de la première moitié du II<sup>e</sup> s., notamment grâce à la taille du coq.

■ Trois fragments de Drag. 37 datables de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.

- 29-3-335, attribué à *Paternvs II*.

Ce fragment (Fig. 1, n<sup>o</sup> 3) présente 4 éléments principaux. Un ove de type R B-104 ou B-105 et un motif de démarcation de type R A-13. Les autres composants sont trop fragmentaires, cheval courant à gauche, ou trop répandus, petit cercle uni, pour une identification. Toutefois, on comparera ce fragment aux productions de *Paternvs II* dont il semble très proche. Il s'agit donc sans doute d'un de ses moules ou d'un moule de son époque, soit entre 150 et 180.

- 29-3-356, attribué à *Avnvs*.

Ce grand fragment (Fig. 1, n<sup>o</sup> 4) de moule présente de nombreux motifs. L'ove est abîmé par le motif de démarcation. Le cavalier est de type O 246, attribué au style de *Laxtvccissa* et à de nombreux potiers. Le sanglier, O 1643, est aussi utilisé par de nombreux potiers de cette période. L'élément déterminant est la touffe d'herbe de type R U-96, qui est typique du potier *Avnvs* et permet de lui attribuer ce moule.

- 29-3-359, attribué à *Doeccvs*.

Deux motifs figurés sur ce moule (Fig. 1, n<sup>o</sup> 5) sont significants. Le vase est de type R T-27, attribué à *Doeccvs*. La tête de Pan est de type D 675, attribué à de nombreux potiers dont *Doeccvs*. Il est donc peu douteux que ce vase soit de *Doeccvs*.

■ Deux fragments d'origine douteuse non attribués.

- 28-2-184.

Trois motifs entrent dans cette composition originale (Fig. 1, n<sup>o</sup> 6). Un motif de colonne cordée, un motif de spirale et son symétrique et un motif de petit oiseau. Aucun de ces motifs n'est identifiable et cet agencement ne paraît pas connu à Lezoux. Etant donné l'origine douteuse de ce fragment, il est possible qu'il provienne d'une collection privée du XIX<sup>e</sup> s. et qu'il soit arrivé dans notre série par erreur.

- 28-2-185.

Ce petit fragment (Fig. 1, n<sup>o</sup> 7) présente 4 éléments. Un ove trop flou pour être attribué, une rosette à 12 pétales, une palme ou colonne amputée par la rosette, un motif de démarcation et un amour à gauche. On notera l'absence de motif de démarcation sous les oves qui rappelle le travail du potier à la rosette, S et S, pl. 22, n<sup>o</sup> 74, et l'amour, typique des productions de Lezoux au II<sup>e</sup> s. Malheureusement, aucune attribution n'est possible. Son appartenance à la série est plausible.

### 2. Série dite "Maison Sabaterie".

34 fragments correspondant à 26 moules se répartissent en 5 groupes.

■ a. Deux moules datés de la première moitié du II<sup>e</sup> s. (Fig. 1, n<sup>os</sup> 8 et 9).

- 52-11-1-9, attribué au groupe de *Quintilianvs*.

Peu d'éléments constitutifs du décor sur ce petit fragment (Fig. 1, n<sup>o</sup> 8). Toutefois, l'ove est très net et peut, sans problème, être rattaché au type R B-228. La ligne ondulée du motif de démarcation est de type R A-23. La petite rosette n'est pas identifiable, mais la grande, en revanche, bien qu'incomplète, se rattache au type R C-8, ce qui permet d'attribuer ce moule à *Quintilianvs* ou à son groupe.

- 52-11-11, attribué à *Catvssa I*.

Sur ce fragment (Fig. 1, n<sup>o</sup> 9), l'ove est de type R B-109, attribuable à *Catvssa I*. Les autres motifs – motif de démarcation, rosette à 10 pétales, astragale, et cerf courant à gauche – ne sont pas assez nets pour permettre une identification, mais sont cohérents avec l'identification *Catvssa I*.

■ b. Sept moules datables de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (Fig. 1, n<sup>os</sup> 10 à 16).

- 52-11-5-1, attribué à *Paternvs II* ou *Laxtvccissa*.

Ce grand fragment (Fig. 1, n<sup>o</sup> 10) porte un ove bien reconnaissable de type R B-206 et un motif de démarcation irrégulier de type R A-10. L'assemblage de la rosette et de la palme est connu sous le type R U-140. L'astragale et le motif de démarcation régulier ne sont pas identifiés. En revanche, le triton est de type O 19. Les motifs reconnus nous permettent d'affirmer que ce moule est de *Paternvs II* ou de *Laxtvccissa*, soit dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.

- 52-11-1-1, attribué à *Divixtvvs*.

Ces deux fragments (Fig. 1, n<sup>o</sup> 11) du même moule nous présentent de nombreux motifs, mais l'attribution à un potier n'est pas aisée. L'ove est trop flou et les

MOULES À SIGILLÉE DÉCOUVERTS À FEURS

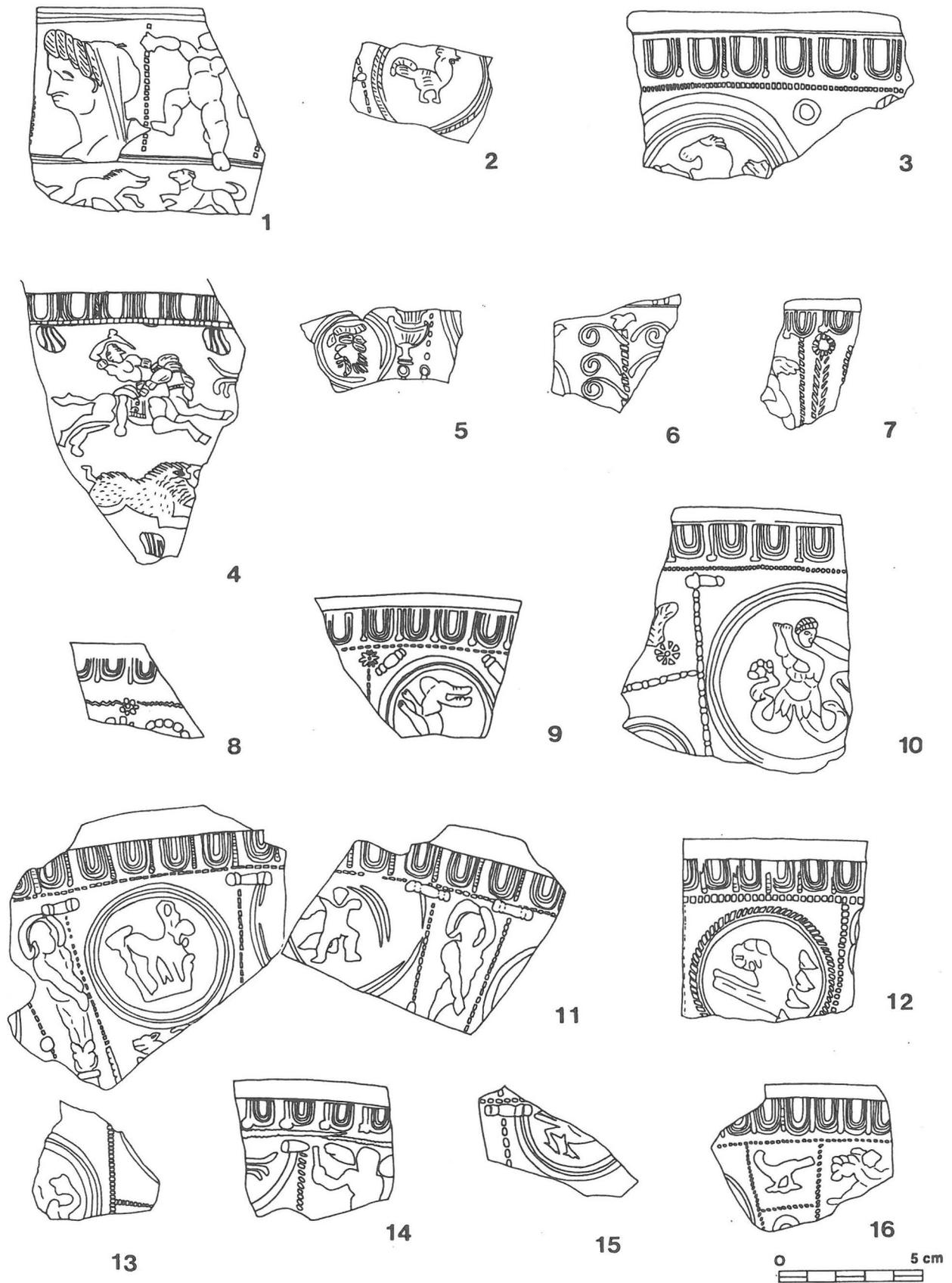


Figure 1 - Les moules trouvés à Feurs. 1 à 5 : série "Maison Chamoux"; 6 et 7 : fragments d'origine douteuse ; 8 à 16 : série "Maison Sabaterie".

autres motifs non figurés, motif de démarcation et astragale, ne sont pas attribués. Par chance, les motifs figurés sont plus connus. L'érotique, O type B, et la caryatide, O 1207, renvoient par leur association, S et S, pl. 116, n° 11, au potier Divixtvs. Le chien courant à gauche et l'amour sont deux motifs trop répandus à Lezoux dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. pour être attribués, mais ils ne contredisent nullement l'attribution à Divixtvs.

- 52-11-1-2, attribué à Casvrvs.

Quatre motifs apparaissent sur ce fragment (Fig. 1, n° 12). L'ove est très usé, ce qui ne permet pas de l'attribuer. Le motif de démarcation n'est pas attribué à un potier. En revanche, le double cercle à l'extérieur cordé, type R E-25, est attribuable à Casvrvs. L'animal bondissant est figuré dans ce motif par S et S, pl. 133, n° 14, confirmant l'attribution à ce potier.

- 52-11-1-3, non attribué mais typique de cette période.

Ce petit fragment (Fig. 1, n° 13) nous livre trois petits éléments de motifs, tous très fragmentaires : un motif de démarcation perlé, un double cercle uni et la queue d'un animal marin. Seul ce dernier est reconnaissable, il s'agit du type O 52-A, commun à de nombreux potiers de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.

- 52-11-12, non attribué mais typique de cette période.

Six motifs sont présents sur ce petit fragment (Fig. 1, n° 14). L'ove est le plus parlant puisqu'on peut lui attribuer le type R B-24, rattaché au style de Banvvs et à de nombreux autres potiers de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Les autres motifs non figurés, motif de démarcation, astragale, feston et colonne sont trop flous pour être attribuables à un potier. Quant aux motifs figurés, amour et chien courant à gauche, ils sont assez typiques des potiers de cette période, sans pour autant être attribuables.

- 52-11-16, non attribué mais typique de cette période.

Ce tout petit fragment (Fig. 1, n° 15) nous livre 5 motifs : la partie inférieure d'un oiseau à gauche, un motif de démarcation, un astragale, un double feston uni. Aucun de ces motifs n'est attribuable, mais le style est bien celui de Lezoux dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.

- 52-11-10, non attribué mais typique de cette période.

Quatre motifs figurent sur ce petit fragment (Fig. 1, n° 16) : un ove, un motif de démarcation, un oiseau et un amour. L'état d'usure du moule, associé à la petitesse du fragment empêche toute identification. Cependant ces poinçons sont courants chez les potiers de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., tel l'amour déjà rencontré dans notre étude sur le moule attribué à Divixtvs.

■ c. Huit moules datables de la fin du II<sup>e</sup> s. au début du III<sup>e</sup> s. (Fig. 2, n°<sup>os</sup> 1 à 8).

- 52-11-1-4, attribué à Banvvs.

Six motifs sont présents sur ce fragment (Fig. 2, n° 1), tous partiellement. Les motifs non figurés sont un motif de démarcation non attribué, un double cercle uni, un petit arbre, proche du type R N-9 mais présentant cependant quelques différences de détail, et enfin une feuille de type R H-69, qui nous fournit une attribution au potier Banvvs. Cette attribution est confirmée par le début de décor qui apparaît à gauche dans le double cercle sous la forme d'un tireté et où l'on reconnaît l'arme d'un guerrier telle que la figure souvent Banvvs (S et S, pl. 140, n° 12). Enfin le dauphin, très abîmé,

apporte peu d'éléments nouveaux et se rapporte sans doute au type O 2384.

- 52-11-1-7, attribué à Banvvs.

Il s'agit de deux fragments (Fig. 2, n° 2) d'un même moule se recollant très partiellement. Bien qu'assez usé, l'ove peut être reconnu comme le type R B-157, attribué à Banvvs. Les autres motifs non figurés, l'astragale, le double cercle uni et le motif de démarcation ne sont pas attribuables. En revanche, les motifs figurés sont identifiables : le personnage féminin de type O 926 ou 926-A ; le masque de Pan de type O 1333. Cela ne gêne pas l'attribution à Banvvs ; bien que ce potier ne soit pas cité par Oswald, on sait aujourd'hui que ces motifs lui sont familiers.

- 52-11-1-6, attribué à Doeccvs.

Ce petit fragment (Fig. 2, n° 3) présente 4 motifs. Les jambes nues d'un personnage constituent le seul élément figuré qui reste non attribué. En revanche, les éléments non figurés sont plus précis. Le motif de démarcation n'est pas attribué, mais le curieux décor sous le personnage peut être identifié comme l'accumulation de deux motifs. Il s'agit de la partie supérieure d'un autel, de type R Q-63 avec surimpression de rosettes de type R C-274. Cette association permet d'attribuer ce moule à Doeccvs.

- 52-11-3-2, attribué à Doeccvs.

Ce petit fragment (Fig. 2, n° 4) présente une analogie certaine avec le moule présenté ci-dessous. Il est fort probable qu'il s'agisse du même moule. En tout cas les motifs sont identiques : dauphin à droite surmontant une corne dans un double cercle uni ; motif de démarcation. Aucun de ces motifs ne semble attribuable avec certitude. Cependant le lien avec les fragments suivants nous fait retenir la même attribution, c'est-à-dire Doeccvs.

- 52-11-6-1, attribué à Doeccvs.

Ces deux fragments (Fig. 2, n° 5) de moule comportent 7 motifs non figurés, dont un seul est attribuable à un potier : le vase de type R T-14, attribué à Doeccvs. Les autres motifs restent anonymes : oves, motif de démarcation, astragale, double cercle uni, double feston uni et corne. Les deux seuls motifs figurés sont des dauphins, l'un à gauche, très abîmé, mais attribuable tout de même au type O 2393, commun à de nombreux potiers dont Doeccvs, et l'autre à droite, plus petit et assez flou, proche du type O 2387. Il semble donc établi que ce moule est attribuable à Doeccvs.

- 52-11-6-2, attribué à Doeccvs.

Ce petit fragment (Fig. 2, n° 6) présente trop de similitudes avec le précédent pour provenir d'un autre potier. Mais l'absence de collage ne permet pas d'affirmer s'il s'agit ou non du même moule. Cependant l'ove, le motif de démarcation, l'astragale et le vase sont identiques, ce qui permet d'attribuer, grâce au vase de type R T-14, ce moule à Doeccvs. L'extrémité de motif figuré à gauche du moule doit être une tête d'oiseau à aigrette proche du type O 2196. Ce fragment est donc attribué à Doeccvs et est fort probablement un morceau du même moule que les fragments 52-11-6-1 et 52-11-3-2.

- 52-11-14, attribué à Doeccvs.

Ce fragment (Fig. 2, n° 7) présente un ove de type R B-160 attribué à Doeccvs. Les autres motifs – motif de démarcation, astragale, double cercle et double feston uni – ne sont pas attribuables. En revanche, la

MOULES À SIGILLÉE DÉCOUVERTS À FEURS

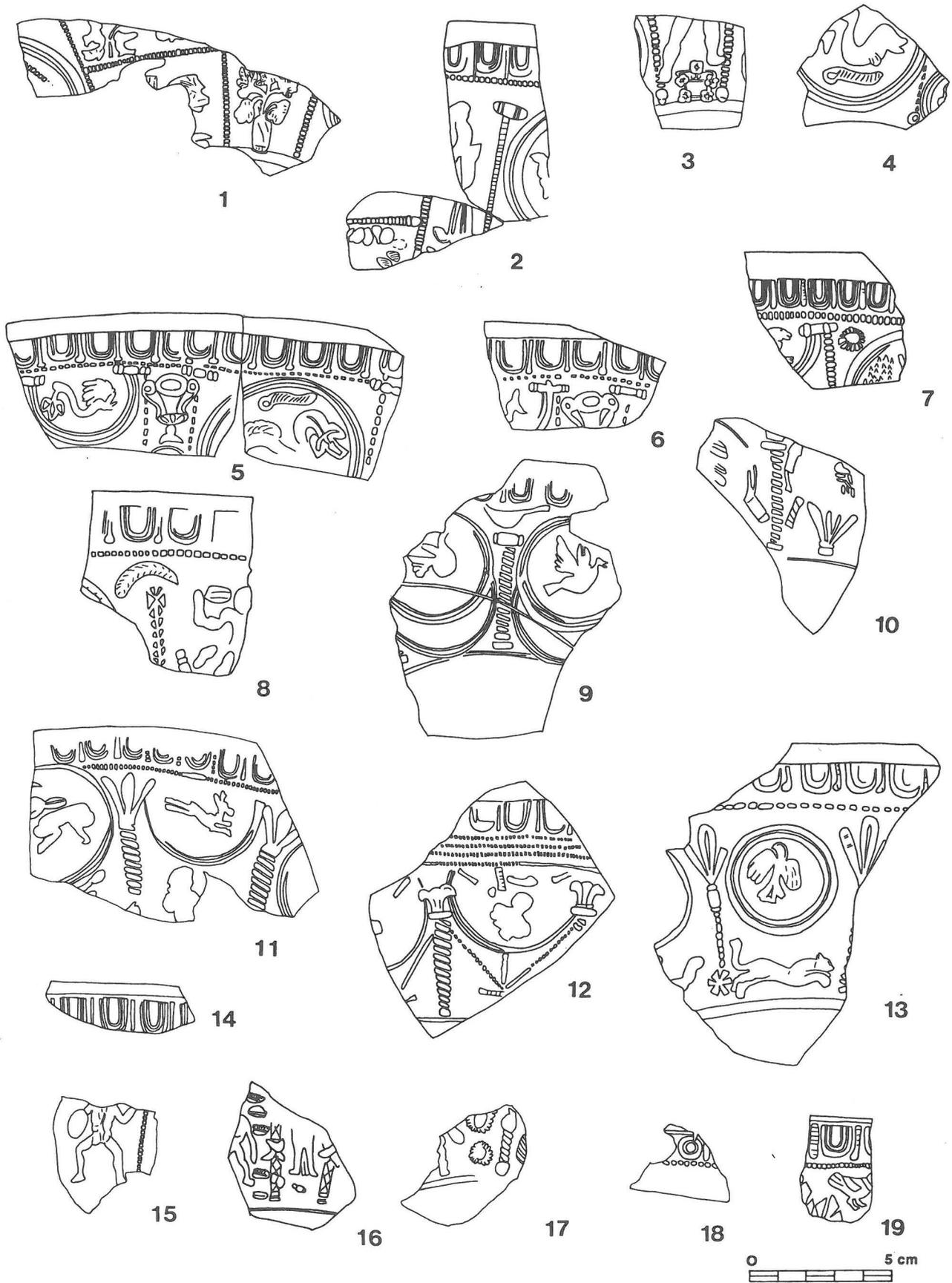


Figure 2 - Les moules trouvés à Feurs et dans le département de la Loire. 1 à 15 : Feurs, série "Maison Sabaterie" ; 16 : site de Chézieu ; 17 et 18 : site de Cordelle ; 19 : site de Tancon (Saône-et-Loire).

rosette à 12 pétales est connue pour Doeccvs (S et S, fig. 44, n° 12). Les motifs figurés sont malheureusement trop lacunaires pour être identifiés. L'attribution à Doeccvs semble devoir être retenue.

- 52-11-9, attribué à Caletvs.

Ce fragment (Fig. 2, n° 8) présente un ove de type R B-90 attribué à Caletvs, tout comme le motif de démarcation de type R A-13, et la colonne de type R P-5. Les autres motifs –astragale, palme et amour– ne sont pas identifiés. Le recoupement des trois motifs de Caletvs ne laisse plus de doute sur l'attribution à ce potier.

■ d. Cinq moules datables du III<sup>e</sup> s. (Fig. 2, n° 9 à 13).

- 52-11-2-1, attribué au style de Ivllinvs tardif.

Ce grand fragment (Fig. 2, n° 9) présente peu de motifs. L'ove, très abîmé, est de type B 156 attribué à Ivllinvs, tout comme l'astragale de type R R-72. Les autres motifs ne sont pas identifiés : double cercle uni et colonne pour les motifs non figurés ; oiseau à droite et oiseau à gauche pour les motifs figurés. Cependant, l'ove, l'astragale et le style général renvoient bien au potier Ivllinvs tardif.

- 52-11-2-3, attribué au style de Ivllinvs tardif.

Ce fragment (Fig. 2, n° 10) présente peu de motifs lisibles. On distingue une terminaison, un astragale et une colonne. Les autres motifs sont très flous. Aucun de ces motifs n'est identifié, sauf peut-être la terminaison trifide qui serait proche du type R G-66, attribué entre autres à Ivllinvs. Enfin la colonne est la même que dans le moule précédent. Ces arguments, ajoutés à la similitude de style, nous permettent de penser qu'il s'agit d'un moule de Ivllinvs tardif.

- 52-11-4-1, attribué au style de Ivllinvs tardif.

L'ove (Fig. 2, n° 12) est de type R B-156 attribué à Ivllinvs. Les autres motifs non figurés vont dans le même sens, puisqu'ils se retrouvent sur les moules précédents du même potier : motif de démarcation, colonne, trifide de type R G-66 attribué à Ivllinvs, double feston uni et double cercle uni. Les motifs figurés, lapin courant à gauche et cerf courant à droite, de type O 1732, n'apportent pas d'éléments supplémentaires. Il semble bien que ce moule soit donc attribuable à Ivllinvs tardif.

- 52-11-2-4, attribué au style de Ivllinvs tardif.

L'ove de ce moule (Fig. 2, n° 11) est de type R B-156, ce qui permet de l'attribuer à Ivllinvs tardif. Les autres motifs sont très flous et difficilement identifiables. Le motif de démarcation est répété sur quatre lignes, mais il est difficile de reconnaître autre chose. La colonne et son terminal, le double feston uni et l'astragale, ne sont pas identifiés. Par contre, le motif de tête de Pan est de type O 1214. Il semble donc que ce moule soit bien de Ivllinvs tardif.

- 52-11-7, attribué à Ollognatvs.

L'ove (Fig. 2, n° 13) est de type R B-227, attribué à Ollognatvs, ce que confirme la terminaison trifide brisée à droite. Les autres motifs non figurés, motif de démarcation, astragale, colonne étroite, rosette et double cercle uni, ne sont pas identifiés. Les motifs figurés, oiseau et panthère, ne le sont pas plus. Toutefois, il semble établi que ce vase est dans le style d'Ollognatvs.

■ e. Deux moules non attribués et non datés (Fig. 2, n° 14 et 15).

- 52-11-1-8.

Ce petit fragment (Fig. 2, n° 14) ne présente qu'une série partielle d'oves non identifiables. Il reste donc anonyme.

- 52-11-1-5.

Deux motifs figurent sur ce fragment (Fig. 2, n° 15). Un motif de démarcation anonyme et un guerrier debout, sans doute de dos, portant un bouclier. Ce motif, bien qu'incomplet, semble inédit.

### III. LES ANALYSES

Dans les années 1980, le Laboratoire de Céramologie de Lyon a procédé sur ces moules à une série d'analyses dont M. Picon, que je remercie vivement, a bien voulu me communiquer les résultats. Les 10 échantillons analysés se répartissent en deux groupes. L'un est proche des compositions de Lezoux avec six échantillons (n° 29-3-335, 29-3-356, 29-3-357, 52-11-1-1, 52-11-5-1 et 52-11-7) et confirme notre analyse stylistique. Le second groupe présente une dispersion faible et des compositions originales pour quatre échantillons (n° 52-11-2-1, 52-11-2-3, 52-11-2-4 et 52-11-4-1). Ceci peut faire penser à une production locale.

L'analyse stylistique nous apporte de nouveaux éléments. Il semble en effet que le groupe de quatre échantillons qui pose le problème d'une production locale soit en fait attribuable à quatre moules du même potier, Ivllinvs tardif, ce qui explique la très faible dispersion des compositions. Par ailleurs, ce potier est daté de la première moitié du III<sup>e</sup> s. et sa production est située à Lezoux. Cette période étant encore mal connue il y a quelques années, il est possible que le groupe de référence de Lezoux n'ait pas encore été complet au moment des analyses. Il semble donc établi que ces moules ne sont pas de fabrication locale, mais proviennent bien de Lezoux.

### IV. QUE FONT CES MOULES À FEURS ?

La situation s'est un peu éclaircie grâce à l'étude stylistique qui nous permet de dire que ces moules sont arrivés à Feurs durant plus d'un siècle, de façon régulière et continue, en provenance de Lezoux. Deux hypothèses pourraient expliquer leur présence.

#### 1. Première hypothèse.

Ces moules sont ici parce qu'il existe à Feurs un atelier ayant produit de la sigillée moulée. En effet, une si grande série de moules plaide pour cette hypothèse, mais les arguments contre sont nombreux. Ainsi les découvertes de Feurs n'ont jamais mis au jour un atelier de potiers et dans la première série, associée à un abondant mobilier, il n'y a aucun raté de cuisson ou élément se rapportant au travail du potier (colfichet, tubulures). D'autre part, on n'a jamais repéré à Feurs, comme sur d'autres sites de la région, une production qui serait attribuable à un atelier local et qui serait sans doute assez dissemblable des productions de la Gaule du Centre pour être remarquée. Enfin, l'approvisionnement en moules à l'extérieur de l'atelier, comme la production de cet atelier, serait très long et très précoce.

On comprend mal qu'un atelier commence à fonctionner dès le début du II<sup>e</sup> s. et poursuive son activité sur plus d'un siècle sans maîtriser la technique de la fabrication des moules. Il est donc peu probable que les moules trouvés à Feurs n'y aient jamais servi.

## 2. Seconde hypothèse.

Ces moules ont transité par Feurs et ils y sont restés suite à une avarie de voyage. Le contexte de la découverte de la première série semble se rattacher au dépotoir d'un marchand ou d'un entrepôt. On peut imaginer que les moules ont voyagé avec les productions de Lezoux. A chaque étape, ils ont dû être déballés et emballés, ce qui ne manquait pas d'engendrer des accidents. Les moules cassés étaient jetés, au même titre que les vases, ce qui explique que certains paraissent n'avoir jamais servi. Un autre élément semble aller dans ce sens, c'est la découverte, sur quatre autres sites du département, de fragments de moules (Fig. 3) :

- un fragment de moule découvert à Chézieu, sur un vicus routier au sud du département (communication de M. le Lieutenant JANNESSON, dans *Bulletin de la Diana*, V, 1889-1890, p. 184-194), attribuable au potier X-2 (Fig. 2, n° 16, d'après le dessin de la publication) ;
- trois fragments de moules découverts sur le site de Montverdun, situé sur l'axe Feurs-Lezoux (R. PERICHON, Montverdun, La collection Gonin, dans *Bulletin de la Diana*, LI, 1990, p. 443-456). Il s'agit de fragments de moules de Lezoux, non datables, malheureusement inaccessibles ;

- deux fragments de moules découverts sur le site des Garioux, à Cordelle, situé en bord de Loire sur l'axe Feurs-Roanne. Ces deux moules sont de Lezoux, du début du II<sup>e</sup> s., un est attribuable par son ove à Libertvs B (Fig. 2, n°s 17 et 18) ;

- un fragment de moule découvert en prospection à Tancon (Saône-et-Loire), sur l'axe qui relie, par la vallée du Sornin, la vallée de la Loire au nord de Roanne à la vallée de la Saône et à la Bourgogne orientale. Il s'agit d'un fragment (Fig. 2, n° 19) de moule de Lezoux attribuable, grâce à l'ove type Rogers B-144 à Cinamvs ou Pavllvs (E. NIEF, Tancon station préhistorique, dans *Bulletin de la Société Préhistorique de la Loire*, 25, 1985, p. 31-47).

Ces quatre découvertes isolées plaident en faveur de la seconde hypothèse, puisqu'elles semblent toutes situées le long des axes de circulation. Cependant la densité des découvertes dans le département laisse penser que la cité ségusiave joue un rôle important dans l'échange des moules et nous amène à poser de nouvelles questions pour lesquelles nous n'avons pas de réponses.

Quels sont les sites destinataires de ces moules ? Les ateliers de Bourgogne ? La Gaule de l'Est ? Pour ces questions, seuls les centres de productions attestés peuvent répondre.

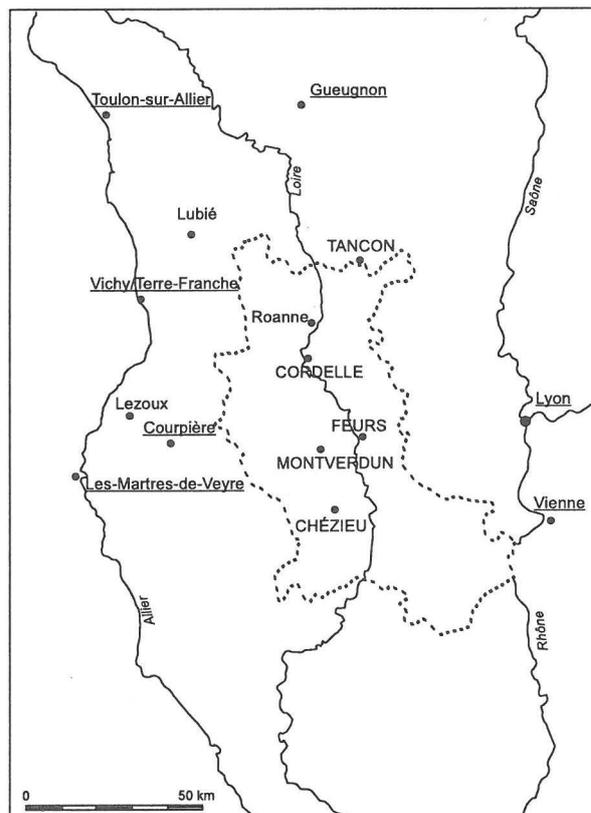


Figure 3 - Localisation des découvertes.  
En majuscules : sites de l'étude ;  
souligné : ateliers de sigillée ;  
tireté : limites du département de la Loire.

Quels sont les réseaux de distribution des moules ? Sont-ils les mêmes que pour la production ou s'agit-il de réseaux spécialisés ? Pourquoi passer par Feurs ? Pour cette question, un examen attentif des sigillées moulées de la Gaule du Centre consommées à Feurs et dans tout le département devrait pouvoir nous apporter quelques éléments de réponses.

En guise de conclusion, nous pouvons brièvement revenir sur nos deux séries, pour montrer que leur composition semble différente. La première est restreinte, limitée au II<sup>e</sup> s., alors que la seconde, très développée, s'étend sur plus d'un siècle. Toutes deux témoignent, comme les découvertes disséminées sur le territoire ségusiave, d'un mouvement des moules de Lezoux dont le cadre reste sujet à discussion. Il semble cependant possible d'écarter définitivement l'hypothèse de la réalisation de moules à Feurs, voire celle de l'utilisation de ces moules sur place. Enfin, l'analyse des séries des sigillées moulées découvertes dans la région devrait nous apporter de précieux éléments de réponses.

## DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

**Lucien RIVET** : *Rebondissement dans l'affaire des moules de Feurs !*

**Armand DESBAT** : *Je voudrais intervenir sur deux points dans la mesure où je suis à l'origine de ces analyses réalisées dans le cadre du Programme Collectif de Recherche sur les ateliers en Rhône-Alpes. Nous n'étions pas vraiment arrivés aux mêmes conclusions et, en tout cas, aux mêmes questions. Il est dommage, d'ailleurs, que tu n'aies pas emprunté au Laboratoire des diapositives des moules : cela aurait égayé un peu la présentation.*

*Une des conclusions auxquelles tu arrives me semble assez discutable : le fait qu'on ait justement, dans le même contexte, des moules qui s'échelonnent, au niveau des styles, sur une période assez longue, ne prouve pas du tout, à mon sens, qu'il s'agisse d'un approvisionnement régulier et que tous les dix ans, on venait apporter un moule à Feurs ; on se demanderait bien pourquoi ! Je pense plutôt que c'est un transfert de moules qui s'est fait globalement et je mettrais plutôt cela en relation avec le déclin et la disparition des ateliers de Lezoux. C'est un phénomène qu'on constate assez fréquemment : le déclin des grands centres provoque l'essaimage des potiers ; certains retournent à la terre ou à d'autres métiers, les autres vont essayer de continuer à faire de la poterie là où ils peuvent. On brade le matériel. Quand on démantèle les usines, tout le monde récupère du matériel. Je pense qu'il faudrait plutôt regarder, de manière plus approfondie, dans un certain nombre de sigillées tardives locales, si on ne trouverait pas des choses qui sortent de ces moules. Et le fait qu'on ait justement associé deux styles, un style très frustré, sur une série des moules et des éléments beaucoup plus classiques de Lezoux, serait un éventuel indice d'une production locale à côté de moules importés mais également la réutilisation tardive de moules plus anciens. La question a été évoquée par Richard Delage, l'autre jour, et on a des exemples dans d'autres ateliers, notamment à Rheinzabern, où on utilise un siècle plus tard des moules pour faire de la sigillée. Les moules en céramique peuvent servir sur d'assez longues périodes et les exemples ethnographiques montrent bien que, dans un atelier, on trouve les outils des potiers précédents, sur plusieurs générations, qui peuvent être réutilisés ; le potier peut décorer un certain nombre de ses vases avec des médaillons d'applique des potiers qui ont travaillé 50 avant, et je pense que pour les moules, on a pu procéder de la même manière.*

\* \*  
\*